

[ACTUALITES PRODUITS]

Les huiles essentielles sous surveillance

La DGCCRF a publié le 23 avril 2014 les résultats de son enquête portant sur les huiles essentielles mises sur le marché à des fins cosmétiques.

Sur les 44 échantillons analysés, un seul a été reconnu conforme. De plus, sur les 206 établissements contrôlés, la DGCCRF a adressé 39 avertissements et 8 injonctions, adopté 9 mesures de police administrative et dressé 4 procès-verbaux.

Au terme de cette enquête révélant d'une part, l'absence d'indication de la destination du produit et d'autre part, le non-respect des règles d'étiquetage, la DGCCRF a relevé que les consommateurs n'étaient pas suffisamment informés pour comprendre la nature des huiles essentielles qu'ils achètent, leur mode d'emploi et les précautions d'utilisation.

Source : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/huiles-essentielles-0>